ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASCET 81

15 mars 2018

L'assemblée générale extraordinaire de l'ASCET 81 s'est tenue le 15 mars 2018 à 14 h à la Maison du Bâtiment à ALBI.

Cette assemblée générale extraordinaire a pour but la modification des statuts de l'association suite à la reconnaissance d'utilité publique de la FNASCE, pour les mettre en concordance avec ceux de la FNASCE.

Cette reconnaissance d'utilité publique présente certains intérêts pour la FNASCE et les ASCE. La fédération peut se porter acquéreur de biens de l'État ou autre pour l'euro symbolique et les transformer en unité d'accueil. Les ASCE peuvent, en faisant passer les montants par la trésorerie de la FNASCE, donner la possibilité de déduire des impôts le montant de la cotisation ou un don qui lui serait fait par un donateur privé entre autre chose.

Le président donne lecture des nouveaux statuts avec les modifications obligatoires imposées par la FNASCE.

Après lecture, il est procédé au vote.

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité. Il seront signés et envoyés en préfecture et à la fédération.

Le président remercie les participants de leur confiance et lève la séance de cette assemblée générale extraordinaire.

Le secrétaire de séance.

Luis LIZANO